

Sujet : [INTERNET] enquête publique Couvron

De : "> claire (par Internet)"

Date : 16/10/2018 22:29

Pour : "ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr" <ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr>

Bonsoir,

Dans le cadre du projet de réalisation d'un autodrome, d'une zone d'activité et réfection d'un aérodrome, je me permets de vous adresser quelques questions.

- Quelles sont les prestations envisagées ? Quels sont les tarifs pour profiter des prestations proposées ? Si l'on ne dispose pas de voiture adaptée au circuit, pourra-t-on y participer quand même ? Quels seront alors les tarifs dans ce cadre ?
- Quelle est la clientèle attendue à l'occasion des manifestations ?
- Vous faites référence au plan national « Citoyens du sport » (Mémoire de réponses aux avis formulés, p. 64) dans lequel vous prétendez pleinement vous inscrire. En quoi le circuit automobile, dans ce cas précis, est-il un vecteur d'intégration et de mixité sociale ? Quels types d'actions comptez-vous mettre en place pour assurer cette ambition ? Sachant que plus de 2 millions d'euros de subventions proviennent des collectivités du laonnois.... et donc des habitants....
- Dans le cadre du développement du sport automobile électrique, est-il nécessaire de prévoir une alimentation massive dans le cadre des événements ? De nouvelles lignes électriques et postes de transformation seront-ils nécessaires ?
- Des nuisances sont à prévoir autour du site. Quel serait l'impact de ces nuisances sur la valeur des terrains autour, notamment, le lotissement à l'entrée nord du site ?
- Que devient le circuit si le projet n'est pas rentable et que MSV abandonne le site ? Quels sont les engagements de la société MSV sur ce point précis ? Quid alors de l'argent public qui aura permis de financer une partie du chantier ?
- Le maintien de prairies autour des pistes est-il compatible avec les mesures élémentaires de sécurité autour de circuits comme celui envisagé ? A quel rythme sera fauchée l'herbe ? Pour quel impact sur la biodiversité ? Le fauchage réalisé une fois par an, à l'heure actuelle, permet à une flore exceptionnelle, notamment d'orchidées, de coloniser les pelouses. Ce rythme pourra-t-il être maintenu ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Cordialement

C. Bénard



Garanti sans virus. www.avg.com